

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL SIÉGEANT EN FORMATION DE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MARDI 3 JUILLET 2018 À 9h30

Sur convocations envoyées le quatorze juin deux mille dix-huit, les membres du Comité Technique Intercommunal se sont réunis le mardi trois juillet deux mille dix-huit à neuf heures trente à la Maison des Communes à PAU, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Président du Centre de Gestion.

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

⇒ Représentants du collège des représentants des collectivités et des établissements publics :

- **M. HIRIART**, Maire de BIRIATOU,
- **M. FINZI**, Maire de SAINT-CASTIN,
- **M. GARCIA**, Maire d'ARTHEZ-DE-BÉARN,
- **M. VIGNAU**, Maire de BEUSTE,
- **Mme FOURCADE**, Maire de MONTARDON,
- **M. CAUHAPÉ**, Maire de LESCUN.

⇒ Représentants du collège des représentants du personnel :

- **Mme DESCLAUX**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à NAVAILLES-ANGOS (CGT),
- **Mme MARION**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à AHETZE (CGT),
- **Mme LABORDE**, Adjoint technique à IDRON (CFDT),
- **Mme CARRERE**, Rédacteur au SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE L'OUSSE à SOUMOULOLO (FO),
- **M. LATCHERE**, Agent de maîtrise principal à MAULÉON-LICHARRE (FO), sans voix délibérative,
- **Mme BEBIOT**, Attaché à MONTARDON (SUD/LAB).

ÉTAIENT ABSENTES ET/OU NON REPRÉSENTÉES :

⇒ Représentants titulaires du collège des représentants du personnel :

- **Mme DROUILLET**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à ARTIGUELOUVE (CGT),
- **M. DAULÉ**, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à IDRON (CFDT),
- **Mme ETCHECAHARRETA**, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à ASCAIN (UNSA),
- **Mme LARRABURU-OXOBY**, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à HÉLETTE (UNSA),

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- **M. MARCHAND**, Directeur du Centre de Gestion,
- **Mme ARRIVILLAGA**, Responsable de la Direction Expertise juridique et instances consultatives au CDG 64,
- **Mme WITTERKOËR**, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail au CDG 64,
- **Mme DÉSSERT**, Consultante en organisation et ressources humaines, Référente CTI/CHSCT au CDG 64.

I.	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI ET DU CHSCT DU 24 AVRIL 2018.....	2
II.	DOSSIERS RELATIFS AU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL FAISANT FONCTION DE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU 3 JUILLET 2018	2
	A. AVIS SUR LE PLAN D'ACTION ISSU DU DOCUMENT UNIQUE POUR LA COMMUNE D'ASCAIN	2
	B. SUIVI DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LES RPS.....	2
	C. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2017 DE LA DIRECTION SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU CDG 64	3

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI ET DU CHSCT DU 24 AVRIL 2018

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale et de l'article 22 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, **le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du CTI faisant fonction de CHSCT en date du 24 avril 2018.**

II. DOSSIERS RELATIFS AU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL FAISANT FONCTION DE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU 3 JUILLET 2018

A. AVIS SUR LE PLAN D'ACTION ISSU DU DOCUMENT UNIQUE POUR LA COMMUNE D'ASCAIN

Le Président soumet le projet présenté par la **COMMUNE D'ASCAIN** au vote du collège des représentants du personnel et du collège des représentants des collectivités et établissements publics, qui émettent respectivement un **avis favorable à l'unanimité**.

B. SUIVI DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LES RPS

Mme WITTERKOËR présente la suite de la démarche engagée sur les RPS.

Rappel du contexte :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques (CDG 64) a construit, en s'appuyant sur des groupes de travail paritaires, une mallette de prévention des risques psychosociaux destinée à outiller les collectivités sur cette thématique.

Cette mallette ainsi que les projets de déploiement ont été présentés au CHSCT le 5 décembre 2017.

Suite de la démarche :

Diverses actions ont été menées depuis la réunion du 5 décembre 2017.

Communication sur la mallette :

Parmi les pistes présentées, les actions suivantes ont été menées ou sont en cours :

- Communication auprès des réseaux (Conseillers de prévention en mai 2018, assistants de prévention en juin et septembre 2018, DRH en septembre 2018),
- Mise en ligne des différents éléments de la mallette de prévention des RPS sur le site Internet du Centre de Gestion (juin 2018).

Les actions suivantes restent à programmer :

- Information des élus par territoires : sera réalisée à partir de janvier 2019,
- Événementiel : à définir.

Recensement des besoins d'accompagnement auprès des collectivités :

Un recensement des besoins des collectivités en matière d'accompagnement sur les RPS a été réalisé auprès des collectivités en décembre 2017.

230 collectivités y ont répondu.

Les résultats détaillés sont présentés aux membres du CHSCT.

Accompagnement des collectivités :

Sur 2018, 3 collectivités relevant du CTI seront accompagnées (1 collectivité de moins de 20 agents, 2 collectivités entre 20 et 50 agents).

Ces accompagnements permettent d'affiner les méthodologies d'intervention.

Mise à jour et vie de la mallette

Le groupe de travail constitué au début du projet pourra se réunir une à deux fois par an pour faire un suivi des démarches menées en collectivité, actualiser et enrichir les outils de la mallette.

C. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2017 DE LA DIRECTION SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU CDG 64

Le rapport d'activité de la Direction Santé et conditions de travail est présenté aux membres du CHSCT par Mme WITTERKOËR.

Le Président précise qu'il s'agit d'une présentation succincte et que le diaporama sera transmis pour information.

Mme BÉBIOT rappelle qu'en 2017, deux visites de locaux ont été réalisées mais qu'en 2018, rien n'a été prévu. Elle demande si cela peut se programmer prochainement et s'il est possible de faire des propositions.

Le Président interroge les membres sur les lieux susceptibles de faire l'objet de visites.

Mme CARRÈRE rappelle que les données sur les accidents de travail pourraient permettre de cibler les futures visites de locaux.

Mme WITTERKOËR propose de présenter un bilan des accidents de travail, à la prochaine séance de septembre, pour permettre aux membres de cibler les activités.

Le Président indique que ces dossiers ne font pas l'objet d'un vote.

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour ou appelée des délégués, la séance est levée à 10 heures 35.

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion